

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **35**
Nombre de représentés : **14**
Nombre d'absents : **15**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT NEUF NOVEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, à Le Port, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_118_CC_17
Stratégie Économie Sociale et Solidaire du
Territoire de l'Ouest

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 49

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
23 novembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
06/12/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Virginie SALLE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Irchad OMARJEE procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Isabelle CADET procuration à Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à M. Armand MOUNIATA - Mme Annick LE TOULLEC procuration à Mme Jasmine BETON - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Catherine GOSSARD - M. Pierre Henri GUINET procuration à M. Bruno DOMEN - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023 118 CC 17 : STRATÉGIE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU TERRITOIRE DE L'OUEST

Le Président de séance expose :

CONTEXTE

Le Territoire de l'Ouest contribue au développement économique du territoire, dont celui de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), à travers ses actions, comme le soutien au développement d'ateliers et chantiers d'insertion, l'accompagnement des porteurs de projets économiques, l'appui aux activités culturelles et touristiques, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets...

Les enjeux d'attractivités économiques et sociaux ont amené le Territoire de l'Ouest à s'interroger sur le rôle spécifique que peut occuper l'ESS dans le cadre du développement de son territoire.

En 2015, une réflexion partenariale avait abouti à des propositions d'actions afin de faire de l'ESS un véritable outil de développement territorial. Le Territoire de l'Ouest a alors opté pour le lancement d'appels à projets afin de promouvoir la création et le développement de structures relevant de l'ESS ou intégrant des pratiques relevant de l'ESS.

La démarche initiée s'articulait autour de 2 axes :

- Axe I- Animer le réseau d'acteurs institutionnels,
- Axe II- Faire de l'ESS un outil de développement territorial.

Des appels à projets ont permis de repérer les difficultés que rencontrent les structures de l'ESS du territoire. En 2017, la nécessité d'accompagner à la responsabilisation, à la professionnalisation des opérateurs et la structuration des activités a été identifiée.

En 2020, avec le contexte COVID, des actions spécifiques et supplémentaires ont été mises en place dans le cadre du plan d'urgence sociale avec le soutien d'une association dédiée par commune qui devait assurer un accompagnement rapproché des associations.

Confortée par cette expérience partenariale, l'ambition face aux enjeux du territoire vise à développer l'ESS en lien avec les problématiques et les orientations stratégiques du territoire de façon plus transversale.

DEMARCHE

Le Territoire de l'Ouest a lancé depuis septembre 2022 une étude menée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) de la Réunion. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement économique globale de son territoire en lien avec le Schéma Régional de l'ESS.

L'étude vise à élaborer une Stratégie et un Plan d'actions en faveur du développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Dans ce cadre, le Territoire de l'Ouest accompagné de la CRESS a impulsé des ateliers collaboratifs pour identifier des axes de soutien à l'ESS en lien, notamment, avec le projet de territoire #Ouest2040 et la Stratégie Régionale de l'ESS.

Au cours de cette étude, 4 ateliers ont été mis en œuvre :

- Un atelier « Repères ESS », en octobre à destination des directions du Territoire de l'Ouest et des élus pour une sensibilisation à l'ESS.
- Un atelier « Synergie ESS », en novembre, à destination des acteurs du territoire (partenaires institutionnels, associations, communes) pour identifier les actions à mettre en place en lien avec les compétences et les filières identifiées comme prioritaires par le Territoire de l'Ouest (Economie bleue, l'autonomie alimentaire, l'économie circulaire, la mobilité, la Silver Economie ...)
- Un atelier « Achat Socialement Ecologiquement Responsable » pour sensibiliser les maîtres d'ouvrage (communes, bailleurs ...) à la thématique et identifier les besoins en accompagnement des structures de l'ESS pour se positionner sur la commande publique.
- Un atelier « Accompagnement ESS » dont l'objectif global est de soutenir le développement de projets structurants et à impacts pour le territoire.

Ces ateliers ont réuni 107 participants dont 20% d'élus, 50% d'agents territoriaux et 30% de structures de l'ESS et ont permis de construire une stratégie ESS pour le territoire Ouest.

PRESENTATION DE LA STRATEGIE DU TERRITOIRE DE L'OUEST 2023-2027

La stratégie du Territoire de l'Ouest s'appuie sur 3 piliers de soutien à l'ESS :

Pilier 1 : Diversifier les ressources des structures de l'ESS

Objectifs :

- Développer le recours aux achats socialement et écologiquement responsables par les collectivités et les bailleurs sociaux (clauses sociales, marchés réservés ...),
- Soutenir la pérennité des modèles économiques des structures de l'ESS par l'accès des structures de l'ESS à la commande publique.
- Favoriser des coopérations entre acteurs de l'économie classique et de l'ESS (Groupement d'employeurs, Coopératives d'activités et d'emploi, Pôle Territorial de Coopération Economique)

Actions :

- Action 1 : Former et sensibiliser les Maîtres d'ouvrage et les structures de l'ESS aux Achats Socialement et Ecologiquement Responsable (ASER)
- Action 2 : Référencer les structures ESS et les marchés intégrant l'ESS pour un partage de bonnes pratiques
- Action 3 : Mettre en place des ateliers sur les thématiques de groupement dans le cadre des marchés publics.

Pilier 2 : Outiller l'animation territoriale

Objectifs :

- Renforcer l'expertise des collectivités
- Favoriser la transmission de savoir-faire et les retours d'expériences

Actions :

- Action 1 : Créer un espace ressource ESS en ligne (Site Territoire de l'Ouest / Site CRESS)
- Action 2 : Animer un réseau territorial avec la création d'un Pôle ESS. Ce pôle ESS réunit les référents ESS administratif et élu du territoire.

Pilier 3 : Accompagner le développement de projets structurants et à

Objectifs :

- Identifier et soutenir les initiatives du territoire répondant aux compétences du Territoire de l'Ouest et ses filières prioritaires
- Caractériser les besoins des porteurs pour la mise en œuvre de leur projet

Actions :

- Action 1 : Lancer un recensement des projets pour repérer les initiatives innovantes et les besoins d'accompagnement en lien avec les filières prioritaires et les compétences du Territoire de l'Ouest.
- Action 2 : Élaborer un cahier des charges pour des prestations d'accompagnement des porteurs de projets
- Action 3 : Expérimenter une monnaie locale complémentaire sur le territoire.

BUDGET PREVISIONNEL

En 2023, le Territoire de l'Ouest a dédié un montant de 250 000 € sur le volet ESS pour le déploiement de cette stratégie (lancement d'un appel à manifestation d'intérêt, prestation d'accompagnement, ateliers de sensibilisation...).

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 31/10/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 19/09/2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER la proposition de Stratégie de développement de l'Économie Sociale et Solidaire sur le Territoire Ouest ainsi que son plan d'action pour la période 2023-2027.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président